



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

DIRECTION GÉNÉRALE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

COMITÉ DES FINANCES LOCALES

SÉANCE DU 28 SEP. 2010

Effort financier de l'Etat en Projet de loi de finances pour 2011*

En millions d'euros ; en autorisations d'engagement (AE)	LFI 2010 retraitée des effets de la réforme de la TP	PLF 2011 à périmètre constant	Evolution	Mesures de transfert et de périmètre	PLF 2011 à périmètre courant
Prélèvement sur les recettes de l'Etat au titre de la dotation globale de fonctionnement	41.178	41.266	0,2%	-1	41.265
Prélèvement sur les recettes de l'Etat au titre de la dotation spéciale pour le logement des instituteurs	28	26	-7,5%		26
Dotation élu local	65	65	0,0%		65
Prélèvement sur les recettes de l'Etat au profit de la collectivité territoriale de Corse et des départements de Corse	41	40	-1,3%		40
Fonds de mobilisation départementale pour l'insertion	500	500	0,0%		500
Dotation départementale d'équipement des collèges	326	326	0,0%		326
Dotation régionale d'équipement scolaire	661	661	0,0%		661
Fonds de solidarité des collectivités territoriales touchées par des catastrophes naturelles	15	20	33,3%		20
Dotation globale de construction et d'équipement scolaire	3	3	0,0%		3
Dotation de compensation de la réforme de la Taxe professionnelle (DCRTP)	2.530	2.530	0,0%		2.530
Dotation de garantie des reversements des fonds départementaux de taxe professionnelle	419	419	0,0%		419
<i>Compensations d'exonérations :</i>					
Dotation de compensation des pertes de base de la taxe professionnelle et de redevance des mines des communes et de leurs groupements	35	35	0,0%		35
Compensation de la suppression de la part salaire de la taxe professionnelle (fonds départementaux de la taxe professionnelle)	-	-			-
Prélèvement sur les recettes de l'Etat au titre de la dotation de compensation de la taxe professionnelle (y compris la réduction pour création d'établissement)	392	348	-11,2%		348
Compensation d'exonération au titre de la réduction de la fraction de recettes prises en compte dans les bases de la taxe professionnelle des titulaires de bénéfices non commerciaux	185	164	-11,2%		164
Compensation d'exonération de la taxe foncière relative au non-bâti agricole (hors Corse et hors part communale)	-	-			-
Compensations d'exonérations ajustées	333	295	-11,2%		295
Autres compensations d'exonérations (non-soumises à minoration)	1.448	1.528	5,5%		1.528
Dotation pour transferts de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale	984	928	-5,7%		928
<i>compensations ajustées</i>	501	445	-11,2%		445
<i>compensations non-soumises à minoration</i>	483	483	0,0%		483
TOTAL Prélèvements sur recettes (PSR)	49.142	49.154	0,0%	-1	49.153
Dotation globale d'équipement des communes (1)	484	484	0,0%		484
Dotation globale d'équipement des départements	224	224	0,0%		224
Dotation de développement rural (1)	131	131	0,0%		131
Dotation générale de décentralisation et DGC (Mission RCT)	1505	1504	-0,1%	3	1507
Dotation de développement urbain (DDU)	50	50	0,0%		50
Dotation pour les titres sécurisés	19	19	0,0%		19
Fonds de soutien aux communes touchées par le redéploiement territorial des armées	10	10	0,0%		10
Dotations Outre-mer	104	104	0,6%		104
Subventions diverses	3	4	62,5%	4	9
TOTAL Mission Relations avec les collectivités territoriales	2.531	2.531	0,0%	7	2.538
Dotation globale de décentralisation (DGD) Formation Professionnelle	1.702	1.702	0,0%		1.702
Concours de l'Etat Hors FCTVA et produit des amendes	53.374	53.387	0,0%	6	53.393
Prélèvement sur les recettes de l'Etat du produit des amendes forfaitaires de la police de la circulation et des radars automatiques	640	640	0,0%	-640	0
<i>dont prélèvement pour le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD)</i>	35	35	0,0%	-35	0
<i>dont Prélèvement Sur Recettes hors FIPD</i>	605	605	0,0%	-605	0
Prélèvement sur les recettes de l'Etat au profit du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (2)	6.228	6.038	-3,1%		6.038
Concours de l'Etat y compris FCTVA et produit des amendes	60.242	60.065	-0,3%	-634	59.431
Subventions diverses de fonctionnement et d'équipement de divers ministères (hors mission RCT) (3)	1.803	2.126	18%		2.126
Subventions pour travaux divers d'intérêt local (mission RCT)	142	19	-87%		19
Contrepartie de divers dégrèvements législatifs	12.153	11.128	-8%		11.128
Produit des amendes de police de la circulation et des radars revenant aux collectivités territoriales (hors FIPD)				627	627
TOTAL Effort financier de l'Etat hors fiscalité transférée	74.340	73.338	-1,3%	-7	73.331
Fiscalité transférée au titre de la loi du 7 janvier 1983	7.689	9.295	20,9%	0	9.295
Cartes grises (régions)	1.967	1.942	-1,3%		1.942
Droit départemental d'enregistrement et taxe de publicité foncière (départements)	5.722	7.353	28,5%		7.353
Quote-part de TIPP (départements) - loi n°2003-1200 du 18 déc 2003 (4)	5.586	5.541	-0,8%	316	5.857
Quote part de TSCA autre de la compensation de la vignette	136	136	0,0%		136
Quote-part de TSCA (départements) - article 53 de la LFI pour 2005	893	893	0,0%		893
Fraction de TSCA (commune) - article 11-II de la loi de finances rectificative pour 2006	10	10	0,0%		10
Loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales et compensation de la vignette résiduelle	5.890	5.912	0,4%	1	5.913
dont Quote-part de TIPP (régions)	3.189	3.197	0,2%	1	3.198
dont Quote-part de TIPP (départements)	640	640	0,0%		640
dont Quote-part de TSCA (départements)	2.061	2.075	0,7%		2.075
Fiscalité transférée suite à la réforme de la taxe professionnelle	3.497	3.635	3,9%	0	3.635
Taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA)	2.902	3.040	4,8%		3.040
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	595	595	0,0%		595
Total Fiscalité transférée	23.700	25.421	7,3%	318	25.739
TOTAL Effort financier de l'Etat	98.040	98.759	0,7%	311	99.070
Total Effort financier de l'Etat hors subventions pour travaux d'intérêt local	97.898	98.740	0,9%	311	99.051

* hors crédits de fonctionnement consacrés à la DGCL

(1) A compter de 2011, la DGE des communes et la DDR sont fusionnées au sein d'une dotation unique, la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

(2) En 2010, les attributions de FCTVA seront inférieures à celles estimées en LFI 2010 (6,05 Md€ environ d'attributions estimées en exécution 2010). Le montant prévu pour 2011 tient donc compte de ce recalage : il correspond, au global, à la reconduction des attributions de FCTVA estimées en 2010.

(3) Prévisions au 24/09/2010. Ce montant est donc susceptible d'être modifié. Cet accroissement est en partie lié au retraitement de dépenses en faveur des collectivités locales, notamment sur le programme "aides à la pierre", qui était auparavant imputées différemment en PLF.

(4) La diminution de -45 M€ en PLF 2011 au format constant s'explique par l'extinction d'une mesure exceptionnelle non-perenne inscrite en 2010.